



**Règlements sportifs particuliers**  
**Championnats de Ligue Normandie**  
**Seniors Féminins**

**Saison 2024-2025**

**ARTICLES**

**PRE NATIONALE**

**REGIONALE 2**

**1 - COMPOSITION**

Le championnat est composé

**24 Equipes**

Championnat en 2 phases

**24 Equipes**

Championnat par secteur : Nor-A et Nor-B

Phase 1 : Championnat 4 poules de 6 équipes  
 équipes (Poules en fonction du  
 classement N-1)

Phase 2 : Championnat avec 3 poules de 8 équipes  
 équipes

Formule championnat puis phase finale

12 équipes Secteur A  
 + 12 équipes Secteur B

**Ces associations sportives devront avoir réglé leur engagement avant le début des championnats et devront être à jour avec les Trésoreries de la Ligue et de leur département**

**2 - ASSOCIATIONS SPORTIVES QUALIFIEES**

Les associations sportives qualifiées sont :

A - Les équipes descendantes de NF3

B - Les équipes maintenues en PNF

C - Les équipes accédant de la RF2

D - Les équipes éventuellement repêchées

A - Les équipes descendantes de PNF

B - Les équipes maintenues en RF2

C - Les équipes accédant de la Pré-région

D - Les équipes éventuellement repêchées

**3 - MUTUALISATIONS POSSIBLES ENTRE LES ASSOCIATIONS**

Union

Autorisé

INTERDIT

CTC

Autorisé

Entente

INTERDIT

**4 - OBLIGATIONS SPORTIVES**

Chaque association sportive évoluant dans cette division devra OBLIGATOIREMENT présenter :

Une autre **équipe seniors féminine** de niveau inférieur

**ET**

**2 équipes féminines de jeunes** de catégories différentes (U21 à U13)

**OU**

Une **équipe seniors féminine** de niveau inférieur

**ET**

1 équipe féminine de jeunes (U21 ou U18 ou U15 ou U13)

**OU**

	<p><b>1 équipe féminine jeune</b> de catégories de U18 à U13</p> <p><b>ET</b></p> <p><b>1 EMFB labellisée</b> validée ou avec renouvellement en cours.</p>	1 EMFB labellisée validée ou avec renouvellement en cours.
<p><b>5 - OBLIGATIONS EQUIPES</b></p> <p><b>VERIFICATIONS</b></p>	<p>Les vérifications de ces obligations se feront aux dates suivantes : avant la fin des matchs aller de la 1ère phase du championnat.</p> <p>La non-observation de ces obligations amène le déclassement de l'équipe fautive (mise hors championnat) et la descente automatique dans la division inférieure à la fin de la phase régulière.</p> <p>La Ligue a toujours le droit de refuser l'inscription d'une association sportive dès lors qu'elle motive son refus.</p>	
<p><b>6 - OBLIGATION SPORTIVES CAS D'UNE MONTEE</b></p>	<p>Une équipe accédant à une division supérieure et qui ne remplit pas les obligations sportives est autorisée à y participer sous conditions d'avoir respecté les obligations sportives de la division de la saison précédente (autorisation valable seulement la 1ère année).</p>	
<p><b>7 - HORAIRES DES RENCONTRES</b></p>	<p>L'horaire officielle des rencontres de championnat est <b>Dimanche à 15H30</b></p> <p>Aucune rencontre ne pourra avoir lieu <b>après la date prévue</b> initialement au calendrier du championnat (sauf dérogation validée par la Commission Régionale 5x5).</p> <p>Pour la dernière journée du championnat, AUCUN changement de date et d'horaire ne sera accepté sauf décision exceptionnelle de la CRC</p>	
<p><b>8 - SYSTEME DE L'EPREUVE</b></p>	<p><u>Phase 1</u> : 10 rencontres aller/retour</p> <p>Barrages : rencontres entre 2ème et 3ème de chaque poule</p> <p><u>Phase 2</u> : 1 poule accession + 2 poules maintien Nor-A et Nor-B</p>	<p>Championnat par secteur : Nor-A et Nor-B</p> <p>22 rencontres aller et retour</p>
<p><b>9 - MONTEE EN DIVISION SUPERIEURE</b></p>	<p><b>La FFBB propose 1 seule montée en NF3 pour la Normandie.</b></p> <p><b>L'équipe la mieux classée de la poule accession accèdera à la NF3</b></p>	<p><b>Les équipes classées 1ères et 2èmes à la fin du championnat accèdent à la PNF.</b></p>
	<p>L'ordre de repêchage pour la (les) montées sera dans l'ordre suivant :</p> <p>Equipe classée 2ème (Poule Accession)</p> <p>Equipe classée 3ème (Poule Accession)</p>	<p>L'ordre de repêchage pour la (les) montées sera dans l'ordre suivant :</p> <p>Equipe classée 3ème</p> <p>Equipe classée 4ème</p>

<b>10 - DESCENTE EN DIVISION INFERIEURE</b>	Les équipes classées 7ème et 8ème des championnats <b>maintien Nor-A et Nor-B</b> descendent en <b>RF2</b> pour la saison suivante.	Les trois dernières équipes du classement du championnat Nor-A et les trois dernières du classement Nor-B descendent en <b>Pré-région féminine</b> pour la saison suivante.
Dans l'éventualité de descente de NF3, l'ordre des descentes supplémentaires se fera en fonction du classement général final des poules maintien de chaque secteur. Les descentes supplémentaires seront imputées au secteur des équipes descendantes de NF3.		
<b>11 - REPECHAGE</b>	Les repêchages éventuels (hors dernier du classement) se feront en se basant sur les classement établi à l'issue des championnats	
<b>12 - CHRONOMETRE DE TIRS</b>	Le chronomètre des tirs devra être tenu par un officiel reconnu apte et est <b>obligatoire</b> pour toutes les rencontres de PNF. Le chronomètre des tirs doit offrir la possibilité de revenir à 14 secondes.	GESTION PAR LES ARBITRES DE LA RENCONTRE
<p style="text-align: center;"><b><u>14 SECONDES SUR REBOND OFFENSIF</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Application de la règle FIBA en cours à toutes les divisions et toutes les catégories.....</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Procédure particulière :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'il n'y a pas de chrono des tirs ou s'il n'est pas compatible, il n'est pas utilisé et c'est l'arbitre qui prend en compte le décompte des 14 et des 24 secondes.</b></li> <li>• <b>Dans ce cas l'arbitre annonce « 8 » quand il reste « 8 secondes » pour tirer</b></li> </ul>		
<b>13 - LIGNE A 3 POINTS</b>	La ligne à 3 points est à 6,75 m	
<b>14 - LOGICIEL E-Marque</b>	Le logiciel E-marque est OBLIGATOIRE (V2) pour la division. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel.	
<b>15 - FORFAIT GENERAL</b>	Une association ayant déclarée (ou étant déclarée) forfait général <b>est rétrogradée dans la division immédiatement inférieure.</b>	
<b>16 - CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EPREUVES SPORTIVES</b>	Les joueuses évoluant en PNF doivent avoir adressé leur dossier complet de demande de licence au CD au plus tard le <b>30 novembre de la saison en cours</b> , à l'exception d'un renouvellement ou d'une création lorsque la joueuse apporte la preuve que sa dernière licence était bien dans la même association sportive.	Aucune date limite de qualification n'est requise pour les niveaux RF2 concernant une création de licence. Pour une licence 1C ou 2C la date limite de qualification est fixée au 28 février.

<b>17 - STATUT CF/PN JOUEUSES</b>	Le statut <b>CF-PN</b> des joueuses est une <b>condition obligatoire</b> pour être inscrit sur une feuille de marque. 1ère infraction pour une équipe : <b>pénalité financière de 200 €</b> . 2ème infraction et infractions suivantes pour cette même équipe : <b>Dossier Disciplinaire</b>	La signature de la <b>charte CF/PN</b> joueur n'est pas nécessaire pour les joueuses évoluant à ces niveaux de compétition
<b>18 - STATUT DES TECHNICIENS</b>	<b>Se reporter au Statut de l'Entraîneur 2024-2025</b>	
	Statut entraîneur/joueur : INTERDIT  Diplôme minimal : DETB complet ou CQP complet  Entraîneur Adjoint autorisé (2 crédits de formation obligatoire).	Statut entraîneur/joueur : <b>AUTORISE</b> (pas Entraîneur adjoint dans ce cas)  Diplôme : se référer au statut de l'Entraîneur 2024-2025
<b>19 - OBLIGATIONS FINANCIERES</b>	Le club devra s'être acquitté financièrement de son <b>engagement</b> dans son championnat avant le début de celui-ci.  Les échéances de la caisse de péréquation devront être honorées tout au long de la saison (Cf règlement de la caisse de péréquation)  En cas de non respect de ces conditions financières le dossier sera transmis à la <b>commission de discipline de la ligue</b> . De plus <b>aucune montée et aucun titre</b> ne seront possibles pour les clubs concernés en cas de non paiement.	
<b>20 - SALLE</b>	Classement : <b>H2</b>	Classement : <b>H1</b>
<b>21 - CAS PARTICULIERS</b>	Tous les cas non traités dans ce règlement au cours ou à la fin de la saison seront traités par le Bureau de la Ligue Régionale Normandie Basketball	
<b>22 - Règles de participation championnats senior Féminins pré-nationaux (PNF)</b>	<u><b>Règles de participation championnats senior Féminins pré-nationaux (PNF)</b></u>	
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	7 minimum / 12 maximum
	Extérieur	7 minimum / 12 maximum
Types de licences autorisées (nb maximum)	1 C ou OCT ou OCAST/1CAST (Hors CTC) ou 1 CASTCTC	3
	ASP	0
	OC ou OCASTCTC	Sans limite
	2 C ou 2 CAST (Hors CTC) ou 2 CASTCTC	0
Couleurs de licence autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite
	Vert	Sans limite

Couleurs de licence autorisées (nb maximum)		Jaune (JN)*	2
		Orange (ON)*	0
* les licences JH et OH sont interdites au sein de cette division			
<b>22 - Règles de participation autres championnats régionaux RF2</b>	<b>Règles de participation autres championnats régionaux RF2</b>		
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	10 maximum	
	Extérieur	10 maximum	
Types de licences autorisées (nb maximum)	1 C ou OCT ou OCAST/1CAST (Hors CTC) ou 1 CASTCTC	3	
	ASP	0	
	OC ou OCASTCTC	Sans limite	
	2 C ou 2 CAST (Hors CTC) ou 2 CASTCTC	0	
Couleurs de licence autorisées (nb maximum)	Blanc	Sans limite	
	Vert	Sans limite	
	Jaune (JH)	<b>1 JH + 1 OH ou 2 JH ou 2 OH</b>	
	Orange (OH)		

En rouge: Modifications pour la saison 2024-2025